

Énoncé de position de l'Association canadienne des radiologistes et de l'Organisation canadienne des physiciens médicaux sur les normes relatives aux postes de travail dans le cadre de l'accréditation en mammographie.

29 septembre 2022

Le 24 août 2022, on a signalé qu'au cours des trois dernières années, certaines mammographies ont été lues à l'aide de postes de travail non mammographiques à Terre-Neuve-et-Labrador, dans la Central Health Regional Health Authority.

L'Association canadienne des radiologistes et l'Organisation canadienne des physiciens médicaux ont préparé le matériel de référence suivant concernant les lignes directrices pour la réalisation de mammographies de haute qualité.

À propos du programme d'accréditation en mammographie

Le Programme d'accréditation en mammographie (PAM) de l'Association canadienne des radiologistes est un programme d'assurance de la qualité qui soutient les services de mammographie canadiens. Des normes techniques ont été adoptées en partenariat avec l'Organisation canadienne des physiciens médicaux (OCPM). Ces normes sont fondées sur les meilleures pratiques recommandées à l'échelle internationale et ont été mises à jour au cours des 25 dernières années. Le PAM soutient les services de mammographie en compilant les données probantes évaluées par les pairs dans des normes et des pratiques exemplaires.

À Terre-Neuve-et-Labrador, la participation au PAM est volontaire et tous les établissements du Central Health ne sont pas accrédités par le PAM.

La mammographie est un outil important pour réduire l'impact du cancer du sein et exige les plus hauts niveaux de performance de la part des professionnels de la santé, des systèmes et des équipements.

La lecture d'une mammographie est une tâche très complexe. Les radiologues doivent suivre une formation approfondie en imagerie mammaire et une formation continue une fois accrédités. L'équipement de mammographie doit être entretenu pour fonctionner au plus haut niveau. La résolution de l'écran utilisé par le radiologue contribue à la détection des premiers signes de cancer et améliore les résultats pour les patients.

Approuvé par le conseil d'administration de la CAR et de la COMP le 28 septembre 2022.

Le PAM exige que toutes les mammographies de dépistage et de diagnostic soient interprétées à partir de moniteurs de qualité médicale qui sont étalonnés chaque année. Plus précisément, le PAM exige un minimum de deux moniteurs de 5 mégapixels ou un seul moniteur de 8 mégapixels. Il existe de nombreuses exigences techniques pour ces moniteurs, comme le soulignent la norme technique ACR-AAPM-SIIM pour la pratique électronique de l'imagerie médicale (révisée en 2022) et le code de sécurité 36 de Santé Canada. Cette norme s'applique aux radiologues, quel que soit leur emplacement, car les moniteurs des postes de travail doivent être étalonnés en tenant compte de l'éclairage ambiant. La norme la plus récente que le PAM de l'ACR a mise en œuvre est que les écrans des postes de travail doivent être étalonnés conformément au rapport no TG-270 de l'AAPM, Display Quality Assurance (2019) (Assurance de la qualité de l'affichage). Cette norme comporte des exigences plus strictes pour les postes de travail de mammographie que pour les postes de travail de tomodensitométrie ou de révision d'images numériques.

S'assurer que les postes de mammographie des radiologues sont dans un état optimal est une responsabilité partagée entre le PAM, le radiologue qui utilise le poste et les médecins chargés de les inspecter chaque année.

L'ACR et l'OCPM recommandent que toutes les mammographies qui ne sont pas lues sur un poste de travail conforme aux meilleures pratiques soient examinées par un deuxième radiologue accrédité par l'ACR, sur un moniteur répondant aux normes du PAM, afin d'en assurer l'exactitude. Comme l'a annoncé la province de Terre-Neuve-et-Labrador, cet examen est déjà en cours. Dans le cadre de certains programmes internationaux de dépistage, toutes les mammographies font l'objet d'une « double lecture », car cela améliore les résultats du dépistage et du diagnostic pour les patientes. Pour l'instant, l'ACR et l'OCPM recommandent d'attendre la fin de l'examen et de la vérification officiels pour comprendre la nature des du signalement des divergences.

D^r Gilles Soulez

Président de l'ACR

Boyd McCurdy, PhD, FCCPM, FCOMP

Président de l'OCPM